

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

Code Unité	P.V.	Année	Nmr Dossier Justice
01560	00608	2010	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Analyse et références

Objet : Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés.
Références : Signalement de monsieur

Le jeudi 22 avril 2010 à 14 heures 35 minutes

Nous soussigné Gendarmé

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Le 22 avril 2010 à 14 heures 35, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITE

Nom		Prénom	
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal
M		11/05/1966	
Adresse		Validité état civil	
Commune et Code postal	Insee	N° de téléphone	Profession
			Nationalité (s/étranger)
		Responsable de gîtes	

DECLARATION

Je me présente ce jour à votre unité afin de vous faire part d'un phénomène lumineux que j'ai constaté et filmé sur la commune

Avant de venir vous voir, j'ai effectué des démarches auprès du CNES de Aire sur Adour qui m'a mis en contact avec le CNES de Toulouse. Le service détaché au CNES, qui s'occupe des phénomènes lumineux est en fait le Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (GEIPAN). Ce sont eux qui m'ont dit de venir faire une déclaration à la gendarmerie.

Concernant la date, l'heure et la durée de l'observation :

J'ai constaté ce phénomène à deux reprises, tout d'abord le mercredi 7 avril 2010, à partir de 21 heures 30, jusqu'à 22 heures 30 et à la disparition de cet objet. J'ai effectué 5 séquences courtes en vidéo, à l'aide de mon appareil photographique Lumix. Ces séquences sont dans un CD que j'ai gravé (intitulé phénomènes lumineux) et sont placées sous les numéros 585, 586, 587, 589 et 593.

La deuxième fois que j'ai constaté ce phénomène, c'était le 9 avril 2010, aux mêmes heures. J'ai effectué 2 séquences plus longues, placées sous les numéros 596 et 598 (intitulé phénomènes lumineux).

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

- [1] - M. le LE PREFET
- [2] - Direction Générale Gendarmerie Nationale
- [] -
- [] -
- [1] - Archives

Date de clôture

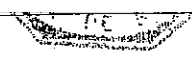
22/04/2010

Signature(s)

Vu et transmis par

[Signature]

Le



Concernant la position du phénomène et sa hauteur dans le ciel avec un repère naturel ou humain, sa trajectoire à l'aide d'une carte détaillée:

Concernant le positionnement de ce phénomène, je ne suis pas astronome. Cependant, j'ai effectué le 16 avril 2010, deux clichés, intitulés 622 et 623, qui sont placés dans le CD (intitulé phénomènes lumineux). Sur ces deux séquences, j'ai positionné par rapport à la lune, l'emplacement de ce phénomène. Le phénomène lumineux était dans la direction Nord Ouest, Nord Est par rapport à moi. L'objet semblait à une vingtaine de kilomètres de mon point d'observation. C'est tout ce que je peux dire par rapport à ce paragraphe.-----

Concernant les formes, dimensions, couleurs, les mouvements particuliers et la disparition du PAN:

Concernant la forme, il s'agissait d'un point. Concernant la dimension, je ne peux pas la préciser. Concernant la couleur, elle variait du rouge, à l'orange, au vert et au bleu. Concernant les mouvements particuliers, il s'agissait de rotation sur lui-même de gauche à droite et de bas en haut. Concernant la disparition du PAN, l'intensité du point lumineux diminue rapidement et en 30 secondes, nous ne voyons plus rien. L'objet disparaît alors qu'il suit la même trajectoire, au point le plus bas de l'horizon, à un niveau plus bas que les arbres. Je veux préciser que le point lumineux part haut dans le ciel pour arriver en dessous de la cime des arbres. L'intensité de départ du point lumineux est semblable à la clarté d'une étoile en beaucoup plus lumineux et en beaucoup plus gros.-----

Concernant la présence ou non de bruit, d'odeurs et tout autres éléments :

Je n'ai pas constaté la présence de bruit, ni d'odeurs, ni d'un autre élément particulier. De plus, je pense que l'objet lumineux était situé entre 20 et 30 kilomètres de mon emplacement.-----

Informations complémentaires :

Lorsque j'ai assisté à ces phénomènes, j'étais sur mon terrain et avec mon épouse pour la date du 07 avril 2010. En ce qui concerne le 09 avril 2010, j'étais seul à regarder ce phénomène.-----

Je veux préciser que le 07 avril 2010, j'ai essayé tout seul de suivre cet objet. Je suis allé jusqu'à TRENSACQ car c'est là que je situais cet objet. J'ai perdu de vue le point lumineux lorsque je suis sorti de chez moi, vu qu'il y a la hauteur des arbres. A TRENSACQ, je n'ai pas réussi à le revoir.-----

Je vous remets un CD contenant les séquences dont je vous ai fait mention. Il est intitulé phénomènes lumineux 2010 avril. Je vous remets également un papier mentionnant les séquences.-----

J'aimerais avoir des explications sur cet objet que j'ai vu à 2 reprises.-----

le 22 avril 2010 à 15 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire